

traitons ces hommes un peu durement, tout simplement parce qu'ils ne peuvent réussir un examen écrit.

L'hon. ERNEST BERTRAND (ministre des Postes): Les examens pour l'emploi de facteur sont plutôt faciles. Ce serait peut-être difficile d'exiger que certains subissent l'examen tandis que d'autres en seraient exemptés. Cependant je n'ai pas d'opinion arrêtée à ce sujet et j'examinerai la question de nouveau. Je prie l'honorable député de me signaler le nom de cet homme.

(Le crédit est adopté.)

MINISTÈRE DE LA RECONSTRUCTION ET
APPROVISIONNEMENTS

Démobilisation et reconversion—

869. Entreprises de logements, y compris engagements d'années antérieures—*War Time Housing Limited*—Crédit supplémentaire, \$15,000,000.

M. GREEN: Peut-on nous fournir des explications?

M. McILRAITH: Le programme de construction qu'entreprenait la *War Time Housing Limited* cette année devait se terminer le 1er juin 1948. Or, à ce moment-là, la société avait entamé avec plusieurs municipalités des pourparlers qui permettront probablement de conclure des accords qui ajouteront 2,250 habitations au programme de 1948 concernant les maisons de location. Cette année, la saison de construction a été précoce; il est donc probable qu'on puisse inclure ces maisons dans le programme de 1948 sans accroître le nombre d'habitations inachevées à reporter à la saison de 1949. On prévoit donc que le crédit supplémentaire requis représentera le montant des frais additionnels.

M. CASTLEDEN: Il y a quatre ou cinq ans, la *War Time Housing* a entrepris la construction de maisons à Yorkton; elle les a achevées il y a environ deux ans. On a confié à une société de Winnipeg le soin de dessiner les jardins paysagers mais elle ne s'est pas encore mise à l'œuvre. Si elle n'exécute pas les travaux, il faudra rechercher un autre entrepreneur dans la région. L'adjoint parlementaire peut-il s'occuper de la question?

M. McILRAITH: Avec plaisir.

M. McLURE: L'adjoint parlementaire peut-il me fournir d'autres renseignements sur le projet de Maple-Hills concernant la construction de logements d'urgence à l'aéroport de Charlottetown? D'après les journaux, le Gouvernement a vendu les installations aux autorités provinciales. En outre, le ministère de la

Reconstruction et des Approvisionnement, qui avait un intérêt de 50 p. 100 dans l'entreprise, s'en lave les mains.

M. McILRAITH: Comme il n'y a aucun crédit supplémentaire à l'égard de l'habitation d'urgence, je n'ai à ce sujet aucun renseignement sous la main. Le crédit ne vise que la *War Time Housing Limited*. J'essayerai d'obtenir à l'intention de l'honorable député le renseignement qu'il désire.

(Le crédit est adopté.)

870. Pour accorder des subventions de production et de transport aux aciéries canadiennes suivant les modalités que peut approuver le gouverneur en conseil—Crédit supplémentaire, \$3,000,000.

M. FULTON: L'autre jour, l'abolition de la subvention aux aciéries à l'égard de la production a donné lieu à un débat à la Chambre. Or voici un crédit supplémentaire de 3 millions relatif à des subventions à l'égard de la production et du transport de l'acier et du fer. L'adjoint parlementaire peut-il élucider ce point?

M. McILRAITH: Le budget principal renfermait un crédit de 5 millions de dollars préparé et soumis avant l'élaboration du nouveau programme relatif aux subventions. Le budget supplémentaire y ajoute une somme additionnelle de 3 millions; les deux crédits réunis accusent une réduction de quelque 7 millions comparativement au montant de 15 millions approuvé l'an dernier.

M. FULTON: La réduction vient-elle de l'abolition de la subvention vers le milieu de l'année?

M. McILRAITH: Non, ce n'est pas pour cette raison. C'est à cause de la modification générale du programme. Les subventions ont trait à deux choses, la production dans les différentes aciéries de divers produits de base, et le transport en vue d'aider à faire parvenir un produit de base particulier à l'aciérie qui peut l'usiner, afin de maintenir à son maximum le rendement de l'industrie sidérurgique.

M. FULTON: Je ne comprends pas très bien pourquoi, après avoir aboli la subvention à l'égard de la production, on juge nécessaire de soumettre un crédit supplémentaire de 3 millions en vue de subventionner la production et le transport de l'acier. Je ne demande pas à l'adjoint parlementaire de revenir sur ses paroles, mais peut-il nous dire pourquoi nous avons ce crédit supplémentaire lorsque la subvention est effectivement abolie?